

Courriel n° 33 concernant l'extension de la carrière de LE SAINT.

----- Message transféré -----

Sujet :Carrière de Guernambigot à l'attention de Mme Le Du enquêtrice publique

Date :Mon, 04 Jan 2021 11:49:31 +0100

De :cadoulegall <cadoulegall@orange.fr>

Pour :Mairie Le Saint <mairie.le.saint@gmail.com>

Bonjour Mme Le Du,

Veillez trouver ci-joint mon courrier pour affirmer mon opposition à l'extension de la carrière de Guernambigot.

Je vous prie d'accepter mes sincères salutations.

Sandrine Le Gall

Sandrine Le Gall
Quinquis Gleis
56110 LE SAINT

Le Saint le 4 janvier 2021

Objet : Enquête publique concernant le projet d'extension de la carrière de Guernambigot

À l'attention de Madame Le Du, enquêtrice publique.

Je suis saintoise d'origine, je vis à Le Saint depuis près de 40 ans, je suis élue depuis 2008 comme conseillère municipale. Cette commune est un lieu où il fait bon vivre. Le projet de revitalisation du bourg a pour but de rendre notre lieu de vie encore plus attractif mais cet agrandissement viendrait menacer le bénéfice que les Saintois espèrent obtenir tant au niveau touristique qu'économique.

De nombreux gîtes et chambre d'hôtes parsemant la commune permettent aux touristes amoureux de nature de pouvoir se ressourcer dans le calme et la tranquillité. Comment serait-il possible de continuer cette activité touristique avec le bruit continu du concasseur pendant deux mois par an? Y aurait-il un dédommagement prévu pour les acteurs économiques du tourisme ?

L'augmentation du trafic routier provoquerait des nuisances sonores dues au va et vient de camions, de la pollution avec les gaz d'échappement sans compter la dégradation des routes et les risques accrus de collisions.

Par ailleurs le granite beige de Le Saint est une belle pierre qui nous a permit de rénover notre maison dans le même style que la pierre utilisée lors de sa construction. Je trouve vraiment aberrant que cette ressource finisse en granulats pour la fabrication de route.



Les sentiers de randonnées étant particulièrement réputés sur la commune, je crains que l'accroissement des nuisances sonores ne viennent perturber la quiétude des lieux.

Je suis également solidaire avec les riverains qui vivent tout près de la carrière, leurs habitations risquent de multiples dégradations en raison des tirs de mines, de plus ils subiront une dévaluation de leurs biens en plus des nuisances précédemment citées. Les mesures prises par la société Pigeon pour diminuer les nuisances sonores me paraissent bien insuffisantes pour permettre de préserver le bien-être des habitants.

J'aime profondément cette commune et les personnes qui y vivent. Je souhaite que nos enfants puissent hériter d'un lieu de vie calme, d'une nature préservée.

Pour tout cela je vous signifie mon opposition à l'autorisation d'agrandissement de la carrière de Guernambigot.

Sandrine Le Gall